

Séance ordinaire du Mardi 19 Mai 2015

Convocation : en date du 12/05/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier - CORNU Julien – GRINCOURT Adrien - MOREL Didier - DEMONCHAUX David.

Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Absents : BLONDEL Frédéric

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 19 Mai 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance. Mr MOREL demande s'il est possible de préciser, lors d'un vote, non pas le nombre de voix mais le nom des personnes. Les membres du conseil n'y voient pas d'objection.

➤ **Fête locale les 7 et 8 juin** :

La fête locale aura lieu les 7 et 8 juin prochain. Une messe est programmée le lundi de la fête à 11h00. La Bidayenne d'Arrest proposera un concert sur la place du village et au monument aux morts le dimanche.

➤ **Tour de France 2015**

Mr Le Maire informe que le Tour de France traversera le hameau de Rogeant le 9 juillet prochain. La circulation sur la D22 entre Moyenneville et Tours-en Vimeu sera interdite de 06h00 à 14h00.

➤ **Aménagement de la mairie dans l'ancien café** :

Après diverses discussions concernant l'avenir de l'ancien café, il est donc voté les propositions suivantes :

1- Bistrot de Pays :

Mme CLIPET

2- Mairie :

Mrs MAGNIER, GRINCOURT et MOREL

3- Mairie et Logement :

Mrs DEMAREST, PARIS, CORNU, DEMONCHAUX et Mmes FLICOT et MELLIER

La solution pour l'aménagement d'une mairie et d'un logement est retenue avec 6 voix. Des études seront réalisées.

➤ **Eclairage Public** :

Un devis de la FDE est arrivé en mairie pour le remplacement des bras de lampadaires et la mise en conformité des armoires de commande. Le devis s'élève à 38 809.29 € TTC. Avec l'entretien, la contribution de la commune est de 15 046.80 € contre 19 199.00 € sans entretien. La commune pourra bénéficier d'une subvention de 20% du Conseil Général au titre du dispositif IDEAL.

Les membres du conseil souhaitent avoir plus de renseignements sur le matériel qui va être installé et sur la maintenance annuelle avant de prendre une décision.

➤ **Devis pour la tondeuse à gazon :**

L'entraînement de la tondeuse est détérioré. Mr DEMAREST a sollicité les Ets Flahaut pour un devis qui s'élève 1556.40 € TTC pour une éventuelle réparation.

Mme MELLIER conseille de demander un devis chez Pecquery à EU. Mr CORNU propose de s'en occuper.

➤ **Questions diverses :**

Correspondant défense :

Un courrier est parvenu en mairie du ministère de la défense qui demande de nommer un correspondant défense pour la commune. Mr le Maire est désigné.

Miroir de Chaussoy :

Après plusieurs réclamations, le miroir de Chaussoy va être remis. Mr DEMAREST va se charger de demander des devis.

Dépôt à l'ancien terrain de football :

Mr MOREL montre des photos du dépôt situé à l'ancien terrain de football. Celui-ci déborde d'ordures ménagères, de verres ou encore de cartons alors qu'il est strictement réservé aux végétaux.

Il demande la fermeture de ce dépôt. On lui répond que le dépôt sera fermé lorsque la déchetterie sera ouverte. L'ouverture est prévue au 15 juin.

Achat de lavandes :

MR CALAIS a sollicité Mr DEMAREST pour acheter des pieds de lavande afin de les mettre au cimetière.

Les membres du conseil donnent leur accord.

Rénovation des panneaux en bois entourant les bacs de tri sélectif :

Mr DEMAREST informe Mme CLIPET qu'il s'est renseigné auprès de la CCVV pour la rénovation des panneaux. La CCVV envisage d'enterrer les containers et ne restaurera donc pas les panneaux.

Peinture du pont :

Mme CLIPET signale que la société TOLLENS est intervenue pour refaire le pont. Toutefois, l'entreprise n'a pas fait ce qui lui a été demandé, elle a poncé légèrement le pont et a repeint dessus. Mme CLIPET va donc lui demander de refaire ce qui avait été convenu au démarrage.

Problème de fosse au logement de Mr CORNET et de Mme PARMENTIER

Mr DEMAREST informe les membres du conseil que le drainage de la fosse septique ne fonctionne pas et que les locataires sont ainsi obligés de vider leur fosse tous les ans.

Les membres du conseil demandent de sortir le plan d'assainissement pour la prochaine réunion afin d'y étudier les différentes solutions.

Rue Rapaudière

Mr DEMAREST précise que la commission voirie de la CCVV passera ce vendredi dans la rue Rapaudière pour constater les travaux à effectuer.

Détérioration à Rogeant

Mr PARIS signale que des fleurs ont été arrachées et traitées à Rogeant. Il souligne également que toutes les affiches au panneau d'affichage ont été enlevées.

Utilisation de la faucheuse

Mr PARIS demande que la faucheuse soit utilisée pour la commune et non pour l'AFR. Les membres du conseil sont d'accord.

Journal Toeufles Info :

Mme CLIPET informe que le prochain journal paraîtra en juin prochain et précise que l'entreprise LEFEBVRE s'est proposée d'y mettre une affiche publicitaire afin de financer le journal. Les membres sont d'accord.

Villages fleuris :

Mme CLIPET informe que le jury pour le concours des villes et villages fleuris passera sur la commune le 27 mai prochain.

Panneaux signalétiques :

Mme CLIPET présente deux devis : un concernant l'inscription sur panneau « école primaire de Toeufles ». Celui-ci s'élève à 200 euros HT. Il sera installé par Mr CALAIS au-dessus du préau de l'école face à la rue et un deuxième devis pour la pose de trois panneaux indiquant le message suivant : « Roulez moins vite » qui seront posés à l'entrée Toeufles, Rogeant et Chaussoy pour un montant de 83 euros HT l'unité pour le panneau et 138 euros HT pour le support en alu galvanisé. Les membres approuvent à l'unanimité les deux devis.

Restauration de la mare à Toeufles :

Mme CLIPET informe que la réserve incendie se trouve à côté de la mare et qu'il serait donc envisageable de la restaurer.

Intervention de l'école d'Yzengremer pour dissimuler certains points noirs du village :

Mme CLIPET présente trois devis de l'école d'Yzengremer pour l'aménagement du village. Le premier concerne l'aménagement d'un massif au niveau de la départementale en bas de Rogeant et s'élève à 500 euros. Le second devis s'élève à 350 euros pour une plantation d'une haie fleurie de 18 m linéaire au niveau du transformateur. Enfin, le dernier devis concerne, une plantation de végétaux le long de la mairie qui s'élève à 800 euros.

Les membres du conseil décident de réfléchir étant donné que les fleurs sont détériorées sur Rogeant, il n'est donc pas préférable d'en mettre pour le moment.

La séance est levée à 22h50.